

PROGRAMME OFFICIEL 2021

Stage de Maintien et d'Actualisation de Compétences

TÉLÉSURVEILLANCE

(MAC 21 heures – 3 jours)



MAC TÉLÉSURVEILLANCE - 21H

CADRE JURIDIQUE		7H
Objectif pédagogique général		
Actualisation des connaissances relatives aux grands principes encadrant le métier d'agent privé spécialisé en télésurveillance et la déontologie professionnelle		
Objectifs pédagogiques spécifiques	⇨ Connaître : <ul style="list-style-type: none"> ■ Les évolutions récentes du livre VI du code de la sécurité Intérieure ■ Le code de déontologie ; ■ La non-assistance à personne en danger ; ■ Les articles 53 et 73 du code de procédure pénale ; ■ Les principes de respect de la vie privée et du droit de propriété ■ Le secret professionnel ; ■ Les dispositions relatives au Conseil national des activités privées de sécurité 	
CADRE PROFESSIONNEL		7H
Objectif pédagogique général		
Actualisation des connaissances relatives à l'environnement sécuritaire et aux bilans de la profession		
Objectifs pédagogiques spécifiques	⇨ Connaître : <ul style="list-style-type: none"> ■ Les éléments de contexte sécuritaire, les différentes menaces en lien avec l'activité ; ■ Les perspectives et les évolutions de la spécialité ; ■ Les données économiques du secteur ; ■ Le bilan observatoire de la délinquance ; ■ Le rapport annuel de l'assemblée plénière des sociétés d'assurances dommages (APSAD). 	
MODULE TECHNIQUE		7H
Objectif pédagogique général		
Maîtriser les outils opérationnels		
Objectifs pédagogiques spécifiques	⇨ Connaître : <ul style="list-style-type: none"> ■ Les évolutions technologiques en matière de surveillance électronique ■ Les normes spécifiques à l'activité de télésurveillance ■ Les logiciels et outils métiers. 	
		21H

- **Public** : Tout public pouvant justifier d'une carte professionnelle valide d'agent de télésurveillance ou surveillance humaine ou électronique ou autre carte spécifique télésurveillance
- **Pré-requis** :
Carte professionnelle avec mention « Vidéoprotection » En cours de validité ou à échéance
 - Copie d'une carte d'identité ou d'un passeport
 - Formulaire de renouvellement CNAPS de la carte professionnelle, dûment complété et signé
- **A l'issue de la formation**, une attestation officielle CNAPS est remise au stagiaire
- **Date** : voir calendrier ou planification convenue avec l'entreprise
- **Durée** : 21h
- **Lieux de formation** : GPMSE Formation, 17, rue de l'Amiral HAMELIN 75116 Paris
- **Tarif** : 400€ HT + 50€ de frais de dossier pour les non adhérents GPMSE
- **Contact** : Sauveur MUSELLA – 06.62.65.60.87 sauveur.musella-formation@gpmse.com ou secrétariat 01.45.05.71.71 secretariat@gpmse.com
- **Modalités et délais d'accès** : Toute l'année – 2 semaines environ d'instruction de dossier avant inscription
- **Méthodes mobilisées** : Formateur experts – études de cas - QCM
- **Modalités d'évaluation** : QCM de connaissances en fin de formation
- **Accessibilité des personnes en situation de handicap** : Notre organisme de formation respecte les conditions d'accueil et d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Nos formations peuvent s'adapter à certaines spécificités de handicap. Contactez notre référent handicap.
Sauveur MUSELLA – 06.62.65.60.87 sauveur.musella-formation@gpmse.com